Zeitschrift: Energie extra

**Herausgeber:** Office fédéral de l'énergie; Energie 2000

**Band:** - (2000)

Heft: 2

**Artikel:** De l'argent injecté pour réaliser et démontrer

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-641884

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



#### PROGRAMMES D'ENCOURAGEMENT + INSTALLATIONS P&D

# De l'argent injecté pour réaliser et démontrer

Dans le cadre d'Energie 2000, certaines installations ont bénéficié de montants alloués de manière ciblée. Les critères de choix des segments bénéficiaires étaient les perspectives de réussite, mais aussi, pour les installations pilotes et de démonstration (P&D), le potentiel de multiplication.

accordant des

l'Etat favorise la

diffusion des inno-

vations sur le

marché

ciblées,

En soutenant le développement d'installations solaires productrices de chaleur et d'électricité, ainsi que de chauffages au bois (y compris déchiqueté) avec réseau de distribution, on a

permis une nette avancée. Ainsi, ces huit dernières années, la vente de capteurs solaires a augmenté en moyenne de 15% chaque année, et cela malgré une récession sensible. Le photovoltaïque a connu un vrai boom: l'an dernier, on a installé pour 1,8 MW, alors qu'on n'en était qu'à 0,8 MW en 1995. Le photovoltaïque

démontre que l'aide financière n'est pas le seul élément qui permette à un produit de percer sur le marché: le paramètre qui a compté le plus dans ce cas, a été la bourse solaire permettant aux consommateurs d'acheter du courant solaire à un prix couvrant les frais de production. Les contributions financières permettant d'obtenir cette électricité à meilleur compte, elles ont donc assuré le succès de la bourse solaire.

Dans le domaine du bois, on a également amélioré l'exploitation énergétique en accordant des encouragements aux chauffages au bois déchiqueté: ces huit dernières années, 400 nouvelles installations ont vu le jour grâce aux (pourtant modestes) contributions fédérales. Même si ces installations ne représentent que 7% des investissements dans le domaine du chauffage, les retombées sont considérables.

Les pompes à chaleur, elles aussi, ont profité d'aides financières pendant trois ans. L'intention première était de faire mieux connaître et appliquer cette technologie en donnant un bon coup d'envoi, et l'opération a réussi: alors qu'on posait un peu plus de 2'000 installations en 1995, on est arrivé à près de 7'000 en 1999. A l'heure actuelle, presque 40% des nouvelles villas familiales

sont chauffées par une pompe à cha-

leur. Enfin, les efforts consentis dans l'encouragement de la récupération des rejets thermiques, ont porté leurs fruits: les installations ayant bénéficié d'une aide financière permettent d'économiser annuellement quelque 50'000 tonnes de mazout. De 1992 à aujourd'hui, la Confédération

a dépensé près de 92 millions de francs pour toutes les installations que nous venons de citer. Si ces aides directes portent généralement le nom de subventions, elles sont destinées en premier lieu à compenser, autant que faire se peut, les coûts externes engendrés par les énergies fossiles encore par trop dominantes.

Les encouragements financiers ont également concerné des installations pilotes et de démonstration. Alors que les installations pilotes ont permis de tester pour la première fois en conditions réelles des technologies promet-

teuses, les installations de démonstra-

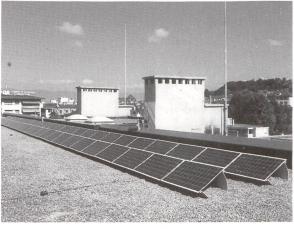
tion ont permis d'interpeller le marché en donnant la preuve de la maturité technique. Cette première phase d'approche du marché n'entraînait pas seulement le soutien financier aux énergies renouvelables, mais aussi à l'utilisation rationnelle de l'électricité. Ces années passées,

la Confédération a consacré quelque 97 millions à cet effet (tandis que les cantons y investissaient une

somme à peu près équivalente).







## Quelques exemples

- · L'utilisation de l'énergie du bois a augmenté de 20% depuis le début du programme Energie 2000. Dans le cadre de celui-ci. l'Office fédéral de l'énergie a encouragé le bois énergie avec quelque 4,7 millions de francs par an. Plus de 400 installations avec une puissance totale de 250 MW ont été mises en service grâce à Energie 2000; elles remplacent 45'000 tonnes de mazout par an. Actuellement, quelque 2,5 millions de mètres cubes de bois sont brûlés chaque année en Suisse.
- · Dans le domaine de l'énergie solaire, des programmes de subventions ont soutenu la réalisation de quelque 4600 capteurs thermiques et 320 installations photovoltaïques; des contributions sont assurées pour respectivement 1850 et 140 installations planifiées. Une centaine de demandes pour le photovoltaïque sont en attente; elles devraient également pouvoir être soutenues.
- · Dans le domaine des transports, Energie 2000 a cautionné le développement d'un vélo à renforcement électrique de l'énergie musculaire (coût de l'énergie: 15 centimes aux 100 km environ).
- Un programme de mesures dans une cité locative a étudié la combinaison du chauffage et d'une aération contrôlée ainsi que le réchauffement de l'eau sanitaire et de l'air frais à l'aide de l'énergie solaire et d'un captage de chaleur par sonde terrestre. Ce système n'est possible qu'avec une excellente isolation.
- · Un autre exemple de projet P&D est celui du centre thermal de Scuol, où une pompe à chaleur extrait de la chaleur du sol et où est récupérée la chaleur de l'air vicié, des eaux usées et des gaz de fumée, ainsi que celle du chauffage au mazout d'appoint.